États financiers combinés

FONDS MONDIAL POUR LA NATURE CANADA - WORLD WILDLIFE FUND CANADA ET FONDATION DU FONDS MONDIAL POUR LA NATURE CANADA -WORLD WILDLIFE FUND CANADA FOUNDATION

et rapport de l'auditeur indépendant sur ces états

Exercice clos le 30 juin 2024



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l. Vaughan Metropolitan Centre 100 New Park Place, bureau 1400 Vaughan (Ontario) L4K 0J3 Canada Téléphone 905-265-5900 Télécopieur 905-265-6390

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers combinés du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada et de la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (l'« entité »), qui comprennent :

- l'état combiné de la situation financière au 30 juin 2024;
- l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état combiné des fonds d'exploitation spécifiques et de l'évolution des soldes de fonds pour l'exercice clos à cette date;
- l'état combiné des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date;
- ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables;

(ci-après, les « états financiers »).

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière combinée de l'entité au 30 juin 2024, ainsi que des résultats combinés de son exploitation et de ses flux de trésorerie combinés pour l'exercice clos à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « **Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers** » de notre rapport de l'auditeur.

Nous sommes indépendants de l'entité conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'entité ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'entité.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion.

L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister.

Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit.

En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.
 - Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;



Page 3

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité de l'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport de l'auditeur sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport de l'auditeur. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'entité à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle;
- nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit;
- nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités de l'entité du groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

LPMG A.H.l. S.E.N. C.R.L.

Comptables professionnels agréés, experts-comptables autorisés

Vaughan, Canada

Le 4 octobre 2024

État combiné de la situation financière (en milliers de dollars)

Au 30 juin 2024, avec les informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Actif		
Actif à court terme		
Trésorerie	2 905 \$	5 211 \$
Débiteurs	689	1 241
Charges payées d'avance et autres actifs	879 4 473	1 233 7 685
	4 47 3	7 000
Placements (note 4)	36 536	31 210
Immobilisations corporelles (note 6)	373	459
	41 382 \$	39 354 \$
Passif et soldes de fonds		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 763 \$	2 322 \$
Soldes de fonds		
Fonds d'exploitation		
Non affectés	4 398	3 239
Affectés	8 842 13 240	7 797 11 036
	13 240	11 030
Fonds d'immobilisations		
Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations (note 7)	18 288	18 719
Fonds de dons planifiés	6 718	6 818
Fonds d'immobilisations corporelles	373	459
	25 379	25 996
	38 619	37 032
Engagements (note 11)		
	41 382 \$	39 354 \$
Voir les notes afférentes aux états financiers combinés.		
Au nom du conseil,		
, administrateur		
, administrateur		

État combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024, avec les informations comparatives pour 2023

					2024	2023
		Fonds en fiducie	Fonds	Fonds d'immobili-		
	Fonds	et autres fonds	de dons	sations		
	d'exploitation	d'immobilisations	planifiés	corporelles	Total	Total
Produits						
Dons de particuliers	10 938 \$	55 \$	6 655 \$	- \$	17 648 \$	15 813 \$
Dons de sociétés	4 233	_	_	_	4 233	3 222
Fondations	4 699	_	_	_	4 699	4 085
Autres organismes sans but lucratif	649	-	_	_	649	572
Gouvernements	2 598	_	_	_	2 598	1 624
Famille du WWF (note 5)	763	-	_	-	763	834
Ventes de produits, promotions	054				054	050
d'événements et droits	854 929	965	_	_	854	852
Produits financiers et autres produits		865			1 794	2 233
	25 663	920	6 655	_	33 238	29 235
Charges						
Conservation						
Mise en œuvre des programmes						
(notes 5 et 9)	14 520	_	_	_	14 520	11 330
Recherche et subventions	2 631	_	_	_	2 631	3 443
Sensibilisation à la conservation					200.	0
(note 9)	5 879	_	_	_	5 879	5 729
	23 030	_	_	_	23 030	20 502
Collecte de fonds et administration						
(notes 5 et 10)	8 516	61	625	_	9 202	7 748
Amortissement des immobilisations						
corporelles	_	_	_	194	194	225
	31 546	61	625	194	32 426	28 475
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges avant les variations de la juste valeur des placements	(5 883)	859	6 030	(194)	812	760
Variations de la juste valeur des placements - profit	198	577	_	_	775	1 651
Virement de la Fondation [note 7 b)]	1 777	(1 777)	_	_	_	
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(3 908)	(341)	6 030	(194)	1 587	2 411
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	11 036	18 719	6 818	459	37 032	34 621
	. 1 000	10 / 10	0.010	100	5. 50 <u>L</u>	J. J.
Virements interfonds	6 112	(90)	(6 130)	108	-	-
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	13 240 \$	18 288 \$	6 718 \$	373 \$	38 619 \$	37 032 \$
			· · · ·	T	· · · · ·	

Voir les notes afférentes aux états financiers combinés.

État combiné des fonds d'exploitation spécifiques et de l'évolution des soldes de fonds (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024, avec les informations comparatives pour 2023

						2024	2023
		Restauration		Conservation à			
	Habitats	et	Faune et	l'échelle mondiale	Fonds non		
	résilients	régénération	industrie	et autres	affectés	Total	Total
Produits							
Dons de particuliers	270 \$	3 \$	10 \$	427 \$	10 228 \$	10 938 \$	10 444 \$
Dons de sociétés	169	1 127	196	1 313	1 428	4 233	3 222
Fondations	1 084	779	787	1 248	801	4 699	4 085
Autres organismes sans but lucratif	107	_	75	_	467	649	572
Gouvernements	1 074	100	103	1 321	_	2 598	1 624
Famille du WWF (note 5)	263	_	100	340	60	763	834
Ventes de produits, promotions d'événements et droits	_	_	_	2	852	854	852
Produits financiers et autres produits	5	_	32	_	892	929	818
	2 972	2 009	1 303	4 651	14 728	25 663	22 451
Charges							
Conservation							
Mise en œuvre des programmes (notes 5 et 9)	3 824	2 702	1 633	6 260	101	14 520	11 330
Recherche et subventions	738	964	19	910	_	2 631	3 443
Sensibilisation à la conservation (note 9)	_	_	_	_	5 879	5 879	5 729
	4 562	3 666	1 652	7 170	5 980	23 030	20 502
Collecte de fonds et administration (notes 5 et 10)	_	_	_	1 528	6 988	8 516	7 514
	4 562	3 666	1 652	8 698	12 968	31 546	28 016
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges							
avant ce qui suit :	(1 590)	(1 657)	(349)	(4 047)	1 760	(5 883)	(5 565)
Variations de la juste valeur des placements					198	198	187
Virement de la Fondation [note 7 b)]	_	244	_	46	1 487	1 777	653
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(1 590)	(1 413)	(349)	(4 001)	3 445	(3 908)	(4 725)
Soldes de fonds à l'ouverture de l'exercice	1 715 [°]	2 004	1 270	2 808	3 239	11 036 [°]	8 411 [°]
Virements interfonds							
Fonds d'exploitation	1 036	754	365	1 338	(3 403)	90	85
Fonds d'immobilisations corporelles	_	_	_	_	(108)	(108)	(164)
Fonds de dons planifiés	903	674	304	3 024	1 225	6 130	7 429
Soldes de fonds à la clôture de l'exercice	2 064 \$	2 019 \$	1 590 \$	3 169 \$	4 398 \$	13 240 \$	11 036 \$
Composition des fonds	•	•	•	•	•	•	·
Non affectés	- \$	- \$	- \$	- \$	4 398 \$	4 398 \$	3 239 \$
Affectés	2 064	2 019	1 590	3 169	_	8 842	7 797
-	2 064 \$	2 019 \$	1 590 \$	3 169 \$	4 398 \$	13 240 \$	11 036 \$
	2 σστ ψ	2010 ψ	1 000 ψ	υ 100 ψ	1 000 ψ	10 2 10 ψ	11 000 ψ

Voir les notes afférentes aux états financiers combinés.

État combiné des flux de trésorerie (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024, avec les informations comparatives pour 2023

	2024	2023
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		
Excédent des produits par rapport aux charges Éléments sans effet sur la trésorerie	1 587 \$	2 411 \$
Amortissement des immobilisations corporelles	194	225
Variations de la juste valeur des placements – profit	(775)	(1 651)
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	,	,
Débiteurs	552	(447)
Charges payées d'avance et autres actifs	354	(249)
Créditeurs et charges à payer	441	`704 [′]
<u> </u>	2 353	993
Flux de trésorerie liés aux activités de financement Remboursement d'obligations aux termes de contrats de location- acquisition	-	(17)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Entrées d'immobilisations corporelles	(108)	(147)
Acquisition de placements, montant net	(4 [`] 551)	` 46
	(4 659)	(101)
Augmentation (diminution) de la trésorerie	(2 306)	875
Trésorerie à l'ouverture de l'exercice	5 211	4 336
Trésorerie à la clôture de l'exercice	2 905 \$	5 211 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers combinés.

Notes afférentes aux états financiers combinés (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

1. Mode de présentation

Ces états financiers combinés constituent les états financiers combinés de deux entités, à savoir le Fonds mondial pour la nature Canada - World Wildlife Fund Canada (le « Fonds ») et la Fondation du Fonds mondial pour la nature Canada – World Wildlife Fund Canada Foundation (la « Fondation »), collectivement (« WWF-Canada »). Le Fonds, organisme de bienfaisance enregistré au Canada, a été créé pour recueillir, gérer et distribuer des fonds auprès d'organismes et de particuliers qui se consacrent à la conservation de la faune, de la flore, de la forêt, du paysage, de l'eau, du sol et d'autres ressources naturelles au Canada et ailleurs par l'entremise de travaux de recherche et d'enquête, de programmes de sensibilisation à tous les niveaux, d'information et de publicité, de travaux de coordination et de coopération avec d'autres intéressés, ou par tout autre moyen approprié. Organisme de bienfaisance enregistré au Canada, la Fondation est l'entité juridique responsable de la gestion des apports sous forme d'actifs devant être maintenus dans des fonds en fiducie et d'autres fonds d'immobilisations déterminés par le conseil d'administration (les « membres du conseil »). Le Fonds et la Fondation ont respectivement été constitués le 16 mai 1967 et le 17 août 1982 par lettres patentes émises en vertu de la Partie II de la Loi sur les corporations canadiennes, sans capital-actions, et ont été prorogés le 22 juillet 2013 aux termes de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif. Ces deux organismes de bienfaisance sont enregistrés au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu (Canada) et, à ce titre, ils sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Le Fonds et la Fondation partagent le même conseil d'administration.

Les états financiers audités du Fonds et de la Fondation aux 30 juin 2024 et 2023 et pour les exercices clos les 30 juin 2024 et 2023 sont également disponibles.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

2. Programmes de conservation

Depuis un demi-siècle, au sein d'un réseau mondial, nous luttons pour renforcer et protéger la nature canadienne. En 2020, WWF-Canada a entrepris la mise en œuvre d'un plan stratégique sur 10 ans qui vise à protéger et à préserver la nature du Canada, ainsi que la faune et les populations dont la vie en dépend. Nos programmes de conservation comprennent maintenant les suivants :

a) Habitats résilients

Le programme Habitats résilients fait en sorte que WWF-Canada contribue à l'agrandissement des habitats fauniques durables et viables dans les régions géographiques où WWF-Canada concentre son action et concourt à éviter la conversion du carbone stocké dans les terres et les systèmes côtiers.

b) Restauration et régénération

Le programme Restauration et régénération fait en sorte que les démarches de restauration de WWF-Canada aboutissent à la création et à l'augmentation du stockage de carbone dans les écosystèmes terrestres, d'eau douce et de rivage naturels, tout en favorisant l'expansion des habitats durables et viables. Ce programme jouera aussi un rôle central pour donner à des millions de résidents la possibilité de poser des gestes de conservation mesurables.

c) Faune et industrie

Le programme Faune et industrie fait en sorte de réduire ou d'éliminer la menace directe que posent les activités industrielles et commerciales pour la viabilité des habitats et le stockage du carbone dans les régions géographiques où WWF-Canada concentre son action. L'approche globale est axée sur des solutions qui visent l'établissement d'activités industrielles et commerciales responsables sur le plan écologique et compatibles avec le bien-être de la faune.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

2. Programmes de conservation (suite)

d) Science, savoir et innovation

Le programme Science, savoir et innovation fait en sorte de placer l'intégrité scientifique ainsi que les conseils et le savoir des peuples autochtones au cœur de l'ensemble des programmes et des projets de WWF-Canada.

e) Gestion et intégration de la conservation

Le programme Gestion et intégration de la conservation fait en sorte que les programmes et les activités de conservation sont en harmonie avec le plan stratégique et encadre les fonctions fondamentales de conservation dont la portée ne se limite pas à un seul programme de conservation.

3. Principales méthodes comptables

Les états financiers combinés de WWF-Canada ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

a) Comptabilisation des produits

WWF-Canada comptabilise les apports selon la méthode de la comptabilité par fonds affectés :

i) Les apports affectés sont comptabilisés comme des produits du fonds affecté approprié lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir. Les apports sont comptabilisés dans le fonds respectif si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et la réception du montant est raisonnablement assurée.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

- Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits du fonds non affecté lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir.
- iii) Les produits financiers sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés. Les autres produits (ventes de produits, promotions d'événements et droits) sont constatés lorsque le service est rendu ou que les biens sont vendus.

b) Fonds

i) Fonds d'exploitation

Les fonds d'exploitation comprennent des montants grevés d'affectations et non grevés d'affectations.

Le fonds affecté représente les fonds utilisés dans le cadre des programmes prioritaires et de conservation à l'échelle mondiale de WWF-Canada.

Certains programmes de conservation ne sont pas instaurés avant qu'une quantité appropriée de fonds spécifiques ou de dons promis ne soient reçus. WWF-Canada planifie de manière à ce que les fonds spécifiques disponibles ou les dons promis reçus dépassent les charges connexes prévues pour les trois à cinq mois à venir. En général, les fonds reçus sont utilisés dans les douze mois qui suivent; mais il arrive parfois que ces fonds aient trait à des programmes et à des engagements pluriannuels et soient conservés pendant plus de douze mois.

Le fonds non affecté correspond aux produits non grevés d'affectations qui n'ont pas été dépensés. Ces produits sont utilisés pour financer les programmes de conservation et aux fins du fonctionnement général.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

ii) Fonds de dons planifiés

Le fonds de dons planifiés correspond aux montants reçus de legs provenant du programme de dons planifiés qui n'ont pas servi au financement des programmes de conservation en cours.

Tous les legs provenant de ce programme sont initialement comptabilisés dans le fonds de dons planifiés. Les fonds affectés par les donateurs à des programmes particuliers sont virés aux fonds affectés du programme visé. Les membres du conseil établissent, à chaque exercice, le montant des fonds à virer au fonds non affecté. Ils considèrent le reliquat comme grevé d'affectations internes pour un usage futur.

iii) Fonds d'immobilisations

a) Fonds en fiducie et autres fonds d'immobilisations

Le fonds en fiducie et les autres fonds d'immobilisations correspondent aux biens donnés qui sont destinés à être détenus en fiducie et dans d'autres fonds d'immobilisations déterminés par les membres du conseil (note 8).

b) Fonds d'immobilisations corporelles

Le fonds d'immobilisations corporelles correspond à l'investissement net de WWF-Canada dans les immobilisations corporelles, comme il est décrit à la note 6. Les montants qui sont nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles ou qui représentent des dons d'immobilisations corporelles sont virés du fonds non affecté au fonds d'immobilisations corporelles et sont considérés comme grevés d'affectations internes.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

c) Actifs et passifs financiers

WWF-Canada évalue initialement les débiteurs et les créditeurs et charges à payer à la juste valeur et au coût amorti ultérieurement.

WWF-Canada évalue initialement ses placements à la juste valeur à l'état combiné de la situation financière. WWF-Canada a choisi d'évaluer ses placements à la juste valeur ultérieurement, et de comptabiliser les variations de la juste valeur dans l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et dans l'état combiné des fonds d'exploitation spécifiques et de l'évolution des soldes de fonds. Les coûts de transaction liés à l'acquisition et à la cession de placements sont passés en charges lorsqu'ils sont engagés.

Les actifs financiers, autres que ceux évalués à la juste valeur, sont soumis à un test de dépréciation à la fin de chaque période de présentation de l'information financière s'il existe des indications de dépréciation possible des actifs.

d) Placements

WWF-Canada classe ses placements en fonction de l'utilisation qu'il compte en faire plutôt que sur la composition et les dates d'échéance des placements sous-jacents. Bien que WWF-Canada ait la capacité de liquider une partie de ses placements à long terme en tout temps selon leur composition, en réalité, la direction entend détenir les placements à long terme pour une période supérieure à un an afin d'en tirer des produits financiers.

Les placements sont détenus uniquement aux fins de générer des produits financiers et non à des fins d'exploitation. Les produits de la vente de placements ne sont pas retirés des portefeuilles de placement. Ils sont plutôt réinvestis pour acquérir des placements supplémentaires devant être détenus pour en tirer des produits financiers.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

e) Immobilisations corporelles

Les montants nécessaires à l'acquisition d'immobilisations corporelles sont virés du fonds d'administration non grevé d'affectations au fonds d'immobilisations corporelles.

Les immobilisations corporelles acquises pour des projets internationaux particuliers sont passées en charges immédiatement. Les œuvres d'art sont inscrites à l'actif, mais elles ne sont pas amorties, car leur valeur augmente. Les dons d'immobilisations corporelles sont comptabilisés à leur juste valeur estimative à la date d'acquisition. Si la juste valeur ne peut être déterminée au prix d'un effort raisonnable, le bien reçu est alors comptabilisé pour une valeur symbolique.

Les immobilisations corporelles détenues aux fins des activités courantes sont inscrites à l'actif et amorties selon la méthode linéaire comme suit :

Mobilier et agencements Améliorations locatives Logiciels Matériel informatique Matériel de bureau Immobilisations corporelles détenues aux termes	8 ans Sur la période de location 2 ans 3 ans 3 ans
de contrats de location-acquisition	Sur la période de location

WWF-Canada examine régulièrement la valeur comptable de ses actifs à long terme. S'ils n'ont plus le potentiel d'utilité à long terme pour WWF-Canada, l'excédent de leur valeur comptable nette est comptabilisé en charges dans l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

f) Contrats de location, charges locatives et avantages incitatifs à la location reportés

Les contrats de location sont comptabilisés à titre de contrats de location simple; les loyers sont initialement comptabilisés dans les charges locatives et ajustés sur une base linéaire sur la période de location. L'écart entre la charge locative calculée sur une base linéaire et les loyers prévus au contrat de location est porté dans les créditeurs et charges à payer.

Les avantages incitatifs à la location reportés sont constitués d'avantages en trésorerie que l'organisme a reçus des locateurs aux termes des contrats de location. Les avantages incitatifs à la location reçus sont amortis sur la durée du contrat de location connexe. La partie non amortie des avantages incitatifs à la location est prise en compte dans les créditeurs et charges à payer.

g) Dons de fournitures et de services

Les dons de fournitures et de services (dons en nature autres que les dons d'immobilisations corporelles) ne sont pas comptabilisés dans l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et dans l'état combiné des fonds d'exploitation spécifiques et de l'évolution des soldes de fonds. Le montant représentant l'espace publicitaire, le temps d'antenne et les services juridiques offerts sous forme de dons est présenté dans les notes afférentes aux états financiers combinés en fonction de l'information fournie par les fournisseurs de services respectifs.

WWF-Canada reçoit également des services substantiels sous forme de temps de bénévolat. Ces services ne sont pas pris en compte dans les présents états financiers étant donné qu'il est difficile d'en établir la valeur.

h) Devises

Les actifs et passifs monétaires libellés en devises sont convertis en dollars canadiens aux cours de change en vigueur à la date de l'état combiné de la situation financière. Les produits et les charges sont convertis aux cours de change en vigueur à la date de l'opération.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Ventilation des charges

WWF-Canada gère ses activités par service afin de maximiser l'efficacité et la productivité. Les services contribuent à plus d'une fonction et les fonctions de soutien répondent aux besoins de l'ensemble des services. Lors de la présentation des résultats financiers, diverses charges sont ventilées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF Canada.

Les coûts réels sont répartis selon les critères suivants :

i) Charges liées au marketing et au financement

Les services de marketing et de financement soutiennent plusieurs secteurs, dont l'éducation, la sensibilisation à la conservation, la réduction de l'empreinte et la collecte de fonds. Une tranche de ces charges est attribuée à la sensibilisation à la conservation en fonction de l'objectif de communication.

ii) Charges liées aux communications

Le service des communications se concentre principalement sur la promotion des objectifs, des stratégies, des communications et des enjeux liés aux programmes de conservation. Les charges sont ventilées en fonction d'une estimation du temps alloué.

iii) Charges de fonctionnement général

Les charges liées aux ressources humaines sont ventilées en fonction de l'effectif.

Les charges liées au financement, à l'administration et aux technologies de l'information sont ventilées en fonction d'une estimation des services affectés à la conservation et au financement.

Les charges liées aux installations et à l'infrastructure sont ventilées selon une estimation de la superficie en pieds carrés utilisée par chaque fonction. Les frais de gestion générale sont établis en fonction d'une estimation du temps alloué.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

3. Principales méthodes comptables (suite)

i) Recours à des estimations

L'établissement d'états financiers combinés conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur la présentation des passifs éventuels à la date des états financiers combinés ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de l'exercice visé. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

4. Placements

	2024	2023
Titres à revenu fixe ⁱ⁾	20 427 \$	15 364 \$
Titres de capitaux propres	12 313	11 363
Fonds communs d'actions	3 416	3 613
Trésorerie et équivalents de trésorerie	380	870
	36 536 \$	31 210 \$

i) Les titres à revenu fixe se composent d'obligations et d'instruments du marché monétaire. Au 30 juin 2024, l'échéance de ces titres s'étalait entre juillet 2024 et février 2060 (entre octobre 2023 et février 2060 en 2023), les taux d'intérêt variant entre 0,875 % et 6,74 % (0,5 % et 6,74 % en 2023).

Au 30 juin 2024, les placements comprenaient un montant de 8 449 \$ CA (7 560 \$ en 2023) qui sera réglé en dollars américains.

5. Opérations entre apparentés

Les opérations entre apparentés sont effectuées dans le cours normal des activités et elles sont évaluées à la valeur d'échange, c'est-à-dire au montant de la contrepartie établie et convenue par les apparentés.

La famille WWF représente un apparenté, car ses membres sont soumis à une influence notable commune en raison de leur relation avec World Wide Fund for Nature International (« WWF International »).

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

5. Opérations entre apparentés (suite)

Au cours de l'exercice, WWF-Canada a reçu des montants des divers membres de la famille WWF au titre du financement de projets, comme il est indiqué ci-dessous. Les sorties de fonds connexes sont comptabilisées à titre de subventions ou de charges liées à la mise en œuvre de programmes.

	2024	2023
International États-Unis Suède Autres	129 \$ 359 275 —	120 \$ 182 498 34
	763 \$	834 \$

Par suite de la conclusion de la convention sur l'organisation nationale (National Organization Agreement) entre le Fonds et WWF International en date du 6 juin 1995, le Fonds verse des droits à WWF International, dont le siège social est situé à Gland, en Suisse, en contrepartie de services et d'avantages essentiellement liés à la mise en œuvre des programmes de conservation et de sensibilisation. Ces droits se chiffrent à 2 222 \$ (1 790 \$ en 2023), dont 1 528 \$ (1 298 \$ en 2023) sont pris en compte dans la mise en œuvre du programme de conservation et 694 \$ (492 \$ en 2023) dans la collecte de fonds et l'administration.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

6. Immobilisations corporelles

			2024	2023
			Valeur	Valeur
		Amortissement	comptable	comptable
	Coût	cumulé	nette	nette
Mobilier et agencements	95 9	78 :	\$ 17	\$ 29 \$
Améliorations locatives	437	266	171	142
Logiciels	150	150	_	_
Matériel informatique	383	292	91	148
Matériel de bureau	554	477	77	123
Œuvres d'art	17	_	17	17
	1 636	1 263	373	459
Immobilisations corporelles détenues aux termes de				
contrats de location	167	167	_	_
	1 803 3	1 430	\$ 373	\$ 459 \$

Au cours de l'exercice, des actifs entièrement amortis ayant cessé d'être utilisés et dont le coût initial était de néant (41 \$ en 2023) ont été radiés.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

7. Soldes des fonds

a) Le solde du fonds affecté s'établissait comme suit à la clôture de l'exercice :

			2024	2023
	Signatures	Canadian Conservation		
	Fund	Trust	Total	Total
Grevé d'une affectation interne Grevé d'une affectation	254 \$	\$ 4824 \$	5 078 \$	4 965 \$
externe	_	_	_	368
Affectés	254 \$	\$ 4 824 \$	5 078 \$	5 333 \$

b) Les soldes des fonds de dotation s'établissaient comme suit à la clôture de l'exercice :

				2024	2023
		Produits	affectés		
		cum	nulés		
		Grevés	Grevés		
		d'une	d'une		
	Apports en	affectation	affectation		
	capital	interne	externe	Total	Total
200 Canadians Trust	1 139 \$	2 195 \$	- \$	3 334 \$	3 257 \$
« 1001 » Nature Trust	1 877	1 849	– φ	3 726	4 169
Beryl Ivey Fund	2 000	1 049	1 284	3 284	3 158
Sharlene Jessup Fund	42	_	55	97	95
Brocklehurst-Jourard Education Fund The Kenneth M. Molson Fund for	·-	_	587	1 623	1 586
Endangered Birds	110	_	193	303	296
The Sobey Fund for Oceans	500	-	343	843	825
	6 704 \$	4 044 \$	2 462 \$	13 210 \$	13 386 \$

Les fonds sont investis de manière à procurer un revenu et à préserver le capital. Tous les ans, un montant calculé selon un pourcentage de la juste valeur moyenne des placements des deux exercices précédents de chacun des fonds est viré aux fonds d'exploitation. En 2024, un montant de 905 \$ (653 \$ en 2023) de produits gagnés par la Fondation, soit environ 5 % (3,6 % en 2023), a été viré. Au cours de l'exercice, la Fondation a également transféré un montant de 872 \$ (néant en 2023) de ses placements grevés d'affectations internes au Fonds de WWF-Canada.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

7. Soldes des fonds (suite)

b) Les soldes des fonds de dotation s'établissaient comme suit à la clôture de l'exercice : (suite)

Ces transferts ont été approuvés par les membres du conseil au cours de l'exercice.

c) Fonds affecté

Le fonds affecté regroupe des montants devant être utilisés dans un but précis fixé par les donateurs ou les membres du conseil ou encore indiqué dans toute campagne de financement y afférente. Voici les détails du fonds :

i) Canadian Conservation Trust

Cette fiducie a été formée grâce à une campagne de souscription pour la protection des forêts tropicales humides, à laquelle se sont ajoutés au cours des dernières années des legs et des apports non affectés. Les produits générés par la fiducie peuvent servir à contrebalancer les charges liées aux programmes de conservation. Le capital peut être affecté à des projets spéciaux, au gré des membres du conseil.

ii) Signatures Fund

Ce fonds se compose de montants reçus de WWF International devant être utilisés pour augmenter le nombre d'adhésions. Les produits tirés du fonds peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration de WWF-Canada. Le capital peut servir à des activités de financement particulières, au gré des membres du conseil.

iii) Le fonds de dotation comprend le total des apports en capital lorsque le montant en capital de la dotation doit demeurer intact. Voici les détails du fonds :

a) 200 Canadians Trust

Cette dotation permanente correspond aux apports de particuliers qui s'intéressent à la conservation du patrimoine naturel du Canada. Les produits tirés de la fiducie peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration du Fonds. Les particuliers peuvent en devenir membres seulement s'il y a des postes vacants, et ils doivent fournir un apport de 5 \$.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

7. Soldes des fonds (suite)

b) « 1001 » Nature Trust

Cette dotation permanente a été créée comme un programme de WWF International visant à promouvoir davantage la cause de la conservation. Les dons subséquents sont placés dans la fiducie. Les produits tirés de la fiducie peuvent servir à contrebalancer les frais d'administration de WWF-Canada.

c) Beryl Ivey Fund

Le Beryl Ivey Fund a été créé à titre de dotation permanente en 2008 grâce à un don de la succession de Beryl Ivey, ancienne membre du conseil qui a donné son appui à WWF-Canada durant de nombreuses années. Les produits tirés du fonds sont affectés directement à des projets de conservation de la zone carolinienne du sud-ouest de l'Ontario.

d) Sharlene Jessup Fund

Le Sharlene Jessup Fund for a Living Planet a été créé à titre de dotation permanente en 2006. Les produits générés par ce fonds soutiennent les travaux de conservation de WWF-Canada.

e) Brocklehurst-Jourard Education Fund

Ce fonds correspond à un don provenant de la succession de Madlyn Anne Brocklehurst-Jourard, à partir duquel une dotation permanente a été établie. Il génère des produits qui sont attribués au programme éducatif de WWF-Canada, lequel s'adresse aux enfants de 4 à 14 ans et porte sur la protection et la préservation des animaux sauvages et de leur habitat.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

7. Soldes des fonds (suite)

f) The Kenneth M. Molson Fund for Endangered Birds

Cette dotation permanente a été établie en 1997 et a reçu des apports annuels durant cinq ans, soit jusqu'en 2001. Les autres fonds proviennent de WWF-Canada, dont l'apport compte pour 50 %. Les produits tirés du fonds servent aux projets de sauvegarde des espèces d'oiseaux en voie de disparition.

g) The Sobey Fund for Oceans

Le Sobey Fund for Oceans a été créé à titre de dotation permanente en 2011 grâce à un don de la Donald R. Sobey Foundation. Les produits générés par ce fonds servent au Programme marin de WWF-Canada dans la région Atlantique, qui vise à catalyser le leadership et l'innovation en matière d'utilisation renouvelable de nos océans. Plus particulièrement, les produits tirés de ce fonds permettent à des étudiants d'acquérir de l'expérience de travail auprès de WWF-Canada et, de concert avec l'Université Dalhousie, d'obtenir des bourses d'études en conservation des océans.

iv) Fonds à revenu cumulé affecté à des fins de dotations

Le fonds à revenu cumulé affecté à des fins de dotations comprend les produits financiers nets non répartis et cumulés afférents aux apports en capital sous forme de dotations, incluant les produits grevés d'une affectation externe qui tiennent compte des affectations initiales relatives aux dotations ou les produits grevés d'une affectation interne par les membres du conseil.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

8. Dons en nature

WWF-Canada reçoit des dons en espace publicitaire et en temps d'antenne pour ses programmes de conservation, de même que des dons en services juridiques tout au long de l'exercice. Les valeurs approximatives de ces dons, basées sur les informations fournies par les fournisseurs de services respectifs, qui n'ont pas été comptabilisées dans l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et dans l'état combiné des fonds d'exploitation spécifiques et de l'évolution des soldes de fonds, s'établissent comme suit :

	2024	2023
Sensibilisation à la conservation	921 \$	1 310 \$
Collecte de fonds et administration	1 866	1 429

Au cours de l'exercice, les dons en services juridiques se sont chiffrés à 24 \$ (29 \$ en 2023).

9. Ventilation des charges

Au moment de la présentation des résultats financiers, diverses charges sont ventilées, de manière appropriée et cohérente, afin de refléter le coût estimatif des activités qui contribuent aux objectifs et aux résultats de WWF Canada (voir la note 3 pour les critères de ventilation).

Les charges liées au financement et à l'administration figurant à l'état combiné des résultats et de l'évolution des soldes de fonds sont présentées après les ventilations suivantes :

	2024	2023
Charges liées au marketing et aux communications en lien avec la sensibilisation à la conservation Frais de soutien général liés à la mise en œuvre de programmes	5 879 \$ 2 097	5 729 \$ 1 362

10. Collecte de fonds et administration

Les charges liées à la collecte de fonds et à l'administration comprennent un montant de 7 464 \$ au titre de la collecte de fonds (6 440 \$ en 2023) et de 1 738 \$ au titre de l'administration (1 308 \$ en 2023).

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

11. Engagements

WWF-Canada loue du matériel de bureau et des locaux aux termes de divers contrats de location simple. Les paiements annuels futurs en vertu de contrats de location s'établissent comme suit :

2025	451 \$
2026	443
2027	420
2028	433
Par la suite	620
	0.007.0
	2 367 \$

12. Opérations avec les membres du conseil

WWF-Canada ne verse aucune rémunération aux membres du conseil pour leurs fonctions exercées à ce titre.

De plus, WWF-Canada n'a versé aucun paiement pour des produits ou services offerts à des membres du conseil ou à des sociétés dont un membre du conseil est propriétaire ou associé.

13. Risques financiers

a) Gestion du risque de placement

WWF-Canada investit dans des titres à revenu fixe, des titres de capitaux propres et des fonds communs d'actions. Les gestionnaires de placements de WWF-Canada doivent respecter les politiques régissant ces placements, lesquelles sont revues par le comité d'audit, de finances et de placement. Les activités d'investissement de WWF-Canada l'exposent à divers risques, dont le risque de marché (qui comprend le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix), le risque de crédit et le risque de liquidité.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

13. Risques financiers (suite)

b) Risque de marché

Les placements de WWF-Canada sont susceptibles de l'exposer au risque de marché, lequel s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison de variations des prix du marché. Le risque de marché inclut trois types de risques : le risque de change, le risque de taux d'intérêt et l'autre risque de prix.

i) Risque de change

Le risque de change est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des cours de change.

ii) Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est le risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent en raison des variations des taux d'intérêt du marché.

iii) Autre risque de prix

L'autre risque de prix s'entend du risque que la juste valeur ou les flux de trésorerie futurs d'un instrument financier fluctuent du fait des variations des prix du marché (autres que celles découlant du risque de taux d'intérêt ou du risque de change), que ces variations soient causées par des facteurs propres à l'instrument en cause ou à son émetteur, ou par des facteurs touchant tous les instruments financiers similaires négociés sur le marché.

WWF-Canada gère le risque de marché auquel elle est exposée en surveillant le rendement de chaque placement et en s'assurant que le gestionnaire de placements respecte les politiques d'investissement établies.

Notes afférentes aux états financiers combinés (suite) (en milliers de dollars)

Exercice clos le 30 juin 2024

13. Risques financiers (suite)

c) Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Le risque de crédit découle de la trésorerie et des débiteurs de WWF-Canada. Cette dernière estime toutefois ce risque négligeable, étant donné les contreparties en cause.

d) Risque de liquidité

Le risque de liquidité s'entend du risque que WWF-Canada soit incapable d'honorer ses engagements au moment où elle doit le faire. WWF-Canada gère ce risque en évaluant régulièrement ses besoins de flux de trésorerie et en veillant à ce que le gestionnaire de placement soit en mesure de dénouer des positions afin de combler ses besoins de liquidités.

Il n'y a eu aucun changement dans l'exposition de WWF-Canada au risque par rapport à 2023.

14. Informations supplémentaires requises pour remplir les obligations d'information dans les états financiers imposées par Government and Program Support Services de l'Alberta

Le montant total de la rémunération versée aux employés du Fonds dont les tâches principales comprennent la collecte de fonds s'est chiffré à 2 097 \$ (1 839 \$ en 2023). Les sommes versées à titre de rémunération à une entreprise de collecte de fonds, y compris les charges ou les frais payés par le Fonds au nom de l'entreprise de collecte de fonds, ou à titre de remboursements à l'entreprise de collecte de fonds se sont établies à 967 \$ (755 \$ en 2023).